



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1756 VENDREDI 7 JUIN 2013

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

FORCE NEUTRE INTERNATIONALE

Un investissement pour rien !

La Cirgl a accepté de restituer à la RDC les 20 millions de dollars mis à sa disposition pour le déploiement de la force neutre dont une grande partie a déjà été utilisée dans les réunions sécuritaires communes et les actions préalables. La mise en place de la Brigade spéciale d'intervention qui a pris le relais étant financée entièrement par les Nations unies, la RDC était en droit de réclamer la restitution de l'argent remis à la Cirgl. D'après le secrétaire exécutif de cette institution régionale, le processus de restitution de l'argent versé à la Cirgl, du moins ce qu'il en reste, est déjà enclenché. Alphonse Ntumba Luaba affirme qu'il existe une traçabilité pour confirmer la transparence qui aura entouré la bonne gestion desdits fonds censés être réaffectés dans des besoins prioritaires afin que le peuple congolais y trouve réellement son compte.

Page 12

MUSIQUE

Le Printemps des arts de Monte-Carlo à la kinoise

En présence de la princesse Caroline de Monaco, le théâtre de verdure va abriter ce 7 juin une version locale de cet événement culturel tenu pour l'un des plus passionnants de l'année de la Principauté. Les *Dépêches de Brazzaville* ont appris que la princesse monégasque va arriver à Kinshasa en jet privé. C'est en qualité de présidente du festival Printemps des Arts de Monte-Carlo qu'elle va rehausser de sa présence la version kinoise de l'événement qui s'est tenu du 15 mars au 14 avril dernier.

De tous les orchestres qui prestent au Théâtre de Verdure ce vendredi, seul l'Orchestre symphonique kimbanguiste sait à quoi s'en tenir pour avoir pris part à la 29^e édition du festival en se produisant récemment sur la scène de l'auditorium Rainier III de la Principauté lors de la spéciale « Nuit du Congo ».

Page 14

LE PARI DE MATATA PONYO

Un taux de croissance à deux chiffres dès 2015



Des éléments de la police spéciale de roulage en action

Le Forum économique international de Kinshasa, ouvert le 6 juin, s'achève aujourd'hui au Grand Hôtel Kinshasa. Première rencontre d'envergure au regard de l'auditoire compact constitué entre autres des spécialistes nationaux et internationaux, la primature s'y est appuyée pour annoncer d'autres rencontres de haut niveau dans les prochaines années. L'idée est d'accompagner les efforts en cours pour hisser le pays dès 2015 au rang d'économie émergente grâce à un taux de croissance à deux chiffres. Ce processus devra se poursuivre bien plus tard avec d'autres échéances de développement dont l'émergence en 2030 et le niveau élevé de puissance en 2050. Augustin Matata attend des conférenciers des recommandations claires sur les voies et moyens d'atteindre ces étapes. Pour la Banque mondiale, il faut s'attaquer à plusieurs thématiques dont le renforcement de l'administration publique et la bonne gouvernance, la compétitivité du secteur privé, l'accès aux services de base et la stabilisation de l'est du pays sans oublier le genre et les changements climatiques.

Page 12

CIRCULATION ROUTIÈRE

Le contrôle technique automobile désormais obligatoire

Le protocole d'accord conclu entre, d'une part, la ville de Kinshasa et la Société nationale d'assurances, la Direction général des impôts, l'Institut national de préparation professionnelle et les organismes chargés du contrôle technique des véhicules d'autre part porte sur les modalités de collaboration relatives au contrôle technique automobile obligatoire. Selon les termes de cet accord, aucun véhicule ne peut désormais circuler sur la chaussée sans police d'assurance ni une plaque minéralogique et une vignette sans passer au préalable par le contrôle technique au terme duquel un certificat lui sera attribué. S'appuyant sur des dispositions légales, toutes les parties se sont engagées à lutter contre l'insécurité routière. Pour y parvenir, il est prévu d'éjecter de la circulation tous les véhicules qui ne répondent pas aux normes requises.

Page 13



Logo du Forum économique international de Kinshasa

IMMIGRATION

Près de 53.000 Congolais expulsés d'Angola en trois semaines

Depuis que la RDC et l'Angola ont convenu sur les modalités des expulsions qui devraient s'effectuer dans des conditions acceptables conformément à la dignité humaine, la dynamique a repris de plus belle. En trois semaines seulement, 52.231 ont traversé la frontière angolaise au niveau de Kamonia (Kasaï occidental) portant à 42.000 le nombre des refoulés recensés jusqu'au mois de mai. Ces expulsions massives des Congolais de l'Angola s'accompagnent de nombreuses bavures à la frontière, rapporte Médecins du monde qui épingle des cas de violences sexuelles parmi les retournés. Devant ces faits répréhensibles, cette ONG internationale a appelé les autorités angolaises à respecter leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme. Ces expulsés d'Angola, rapportent plusieurs sources, retournent sur le territoire congolais bredouilles et souvent pris en charge par des humanitaires.

Page 13

ÉDITORIAL

L'âge de la sagesse

Si vous ne l'avez pas encore lu, procurez-vous au plus vite le numéro de l'hebdomadaire Jeune Afrique paru cette semaine et dont le dossier central se trouve consacré au « Congo, l'âge de la sagesse ». Vous y trouverez un examen détaillé de ce que notre pays est devenu au fil des ans, mais aussi un énoncé de ses projets et de ses ambitions pour les décennies à venir. Vous y lirez surtout un avertissement qui fait jaser, comme l'on dit vulgairement.

Ce dossier de trente-huit pages s'ouvre, en effet, sur un éditorial signé par le directeur de la rédaction, François Soudan, qui ne s'encombre pas de faux-semblants et qui lance un avertissement clair, brutal même, aux milieux dirigeants congolais. Avec, notamment, ces phrases qui tournent en boucle dans les conversations à Brazzaville et ailleurs : « À quelques exceptions près, ministres et opposants sont des figures anciennes vues et revues jusqu'à la lie sur les écrans, prêtes à tout pour ne pas rejoindre le cimetière des éléphants. ... Le sang neuf existe, il suffit simplement au mvene d'Edou, mais aussi de tout et de partout au Congo, de se rappeler cette petite phrase de son grand ami Jacques Chirac : « Un chef, c'est fait pour cheffe ». En d'autres termes : « pour trancher, y compris là où ça fait mal ».

L'auteur de ces formules connaissant parfaitement le Congo où il a depuis longtemps ses entrées, ce qu'il écrit en prélude à la description détaillée des ambitions de notre pays a évidemment un sens très précis. Il traduit, en premier lieu, l'agacement de la plus haute autorité de l'État devant la lenteur avec laquelle s'appliquent les réformes décidées dans le cadre du « Chemin d'avenir », en second lieu la volonté de cette même autorité d'aller de l'avant même s'il faut pour cela bousculer les lignes politiques.

L'âge de la sagesse passe-t-il par un changement ou un remaniement ministériel ? Ce n'est pas certain compte tenu de la prudence avec laquelle Denis Sassou N'Guesso gère depuis toujours ce genre de problème et, d'ailleurs, Jeune Afrique se garde bien d'en avancer formellement l'hypothèse. Mais ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'à l'approche de scrutins électoraux majeurs, le gouvernement va devoir répondre vite et mieux aux aspirations des citoyens s'il veut éviter que celles-ci se manifestent plus ou moins brutalement dans la rue.

Nos lecteurs le savent mieux que quiconque, c'est souvent à travers la presse que se dessinent les grands mouvements politiques et sociaux d'une Nation. Les quelques phrases reprises ici pourraient bien être le signe annonciateur d'une prochaine mise à niveau de la gouvernance du Congo.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le congrès de l'Upads sous tension

À quelques heures de l'ouverture du congrès unitaire extraordinaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), une frange de congressistes refuse de prendre part aux assises. Ils l'ont fait savoir au cours de la réunion qu'a présidée, hier matin à Brazzaville, l'un des candidats à l'exécutif du parti, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou.

Ces militants congressistes condamnent la manière avec laquelle quelques vice-présidents du parti sont en train de conduire les travaux préparatoires du congrès. Ce groupe de dissidents boude les conclusions issues des réunions du bureau politique et du conseil national tenues les 4 et 5 juin, au Palais des congrès à Brazzaville.

Selon ces congressistes, les travaux de ces deux réunions ont été conduits de manière cavalière par le présidium placé sous la direction de Pascal Gamassa. D'autres ont affirmé que les points inscrits à leur ordre du jour n'ont pas été minutieusement examinés. Ils critiquent le

présidium des travaux qui n'a pas permis, par exemple, au président par intérim de la commission nationale de contrôle et d'évaluation de faire le point de la vie du parti comme le recommandent les documents fondamentaux de l'organisation. Un autre sujet qui fâche : les rapports des congrès départementaux qui, selon ces militants, n'ont pas été sérieusement examinés par les participants. Ils accusent Pascal Tsaty Mabiala, Ange Édouard Pongui, Pascal Gamassa et les autres d'avoir un agenda caché. La preuve, avancent-ils, c'est que le bureau politique et le conseil national étaient incapables de justifier les colossales sommes d'argent que la direction du parti a engagées pour le congrès.

Parti de l'opposition, l'Upads doit le demeurer ! Plusieurs voix se sont levées dans la salle, hier, pour bouder la participation au congrès, en dépit des appels au ressaisissement lancés par Joseph Kignoumbi Kia Mboungou. Le candidat déclaré au poste

de premier responsable du parti a indiqué que la politique de la chaise vide ne paye pas. « Nous devons prendre part au congrès pour barrer la voie à toutes les manœuvres déstabilisatrices orchestrées par une frange de dirigeants. Nous n'acceptons pas que l'Upads soit engagée, par exemple, dans les coalitions politiques ne partageant pas les mêmes idéaux que notre parti comme veulent le faire les déstabilisateurs de notre organisation. Nous sommes un parti de l'opposition et nous devons y demeurer pour l'alternance du pouvoir », a déclaré Joseph Kignoumbi Kia.

Cette réunion a pris fin sans dégager un consensus sur la participation ou non des irréductibles au congrès qui s'ouvre ce jour à Brazzaville. Kignoumbi Kia Mboungou les a invités à la réflexion et à la méditation. Il leur a demandé de mettre en avant l'intérêt supérieur du parti du président Pascal Lissouba. Ce vendredi est donc décisif.

Roger Ngombé

PARLEMENT

Justin Koumba partage son expérience à Alexandre Ferdinand N'guendet de la RCA

La délégation des parlementaires centrafricains, conduite par le président du Conseil national de transition (CNT), Alexandre Ferdinand N'guendet a été reçue le 5 juin, à Brazzaville, par le président de l'Assemblée nationale.

Près d'une heure, c'est le temps qu'ont duré les échanges entre les deux délégations. Interrogé par la presse sur le contenu de l'entretien, la réponse du chef de la délégation centrafricaine est sans circonlocutions : « Vous savez qu'après la guerre que le Congo a connue en 1997, M. Koumba avait eu la lourde charge de diriger le parlement de transition de 1998 à 2002. À travers ses conseils, nous pouvons savoir ce qu'il faut faire pour restaurer l'ordre constitutionnel dans notre pays, comme il l'avait fait au Congo ».

En outre, le parlementaire centrafricain a mis à

profit cette rencontre pour exprimer les remerciements du parlement centrafricain et de son peuple au chef de l'État congolais qui est également le président du comité de suivi de la crise centrafricaine, pour des efforts multiformes qu'il est en train de fournir afin de ramener la paix dans ce pays. « À l'issue de la réunion du groupe international de contact qui s'était tenue à Brazzaville, le 3 mai dernier, le Congo avait occupé la première ligne en octroyant une aide multiforme de sept milliards de FCFA au peuple centrafricain. Nous avons été très sensibles à ce geste et aux actions que le Congo est en train de poser notamment dans l'envoi des contingents militaires en vue de sécuriser le peuple centrafricain », a-t-il indiqué. Le président du CNT de la République centrafricaine a déclaré que son institution, autant que les autres, connaît des difficultés d'ordre

logistique à cause du pillage qu'elle a subi lors des événements de Bangui. Au fur et à mesure, a-t-il ajouté, le pays se remet doucement de ses blessures.

« Nous sommes en train de mettre en pratique les délibérations du quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Nous avons commencé par l'élargissement du CNT de 105 membres à 135. Nous avons tenu une session extraordinaire au cours de laquelle nous avons mis en place des commissions permanentes du CNT et voter le Code électoral. À la prochaine session, qui va s'ouvrir dans quelques jours, nous examinerons la Charte constitutionnelle de la transition qui nous avait été proposée par ce Sommet », a-t-il conclu

R.Ng.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Adhads
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

GENRE

Les femmes appelées à une participation massive aux élections locales

Les femmes se sont retrouvées, le 6 juin, débattre de leur participation aux consultations électorales. Objectif : obtenir une forte représentativité dans les instances de prise de décision.

Le souhait a été formulé par le ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti, à la mairie centrale lors du lancement de la campagne nationale pour l'amélioration du statut politique des femmes, sur le thème « Femmes et élections locales : en-

du département de Brazzaville, Benoît Moundélé Ngolo, la présidente du Centre de formation des femmes en politique, Émilienne Raoul, les membres du gouvernement et plusieurs autres responsables.

Dans les instances de prise de décision, la représentativité des femmes est encore faible. À l'assemblée nationale par exemple, les femmes ne représentent que 9 %, au Sénat 13 %, et dans les Conseils départementaux et municipaux elles ne sont que 13,55 %.

l'égalité des hommes et des femmes et a appelé les femmes à en prendre conscience afin d'occuper des postes à responsabilité. La présidente du Centre de formation des femmes en politique, Émilienne Raoul, a, pour sa part, expliqué le rôle du Conseil départemental et municipal, qui est de régler les problèmes de base de la vie quotidienne notamment dans le domaine de l'aménagement de la ville, de l'éducation, de la salubrité, de la santé et de l'organisation des marchés.

« Les femmes sont nombreuses mais s'intéressent peu à la politique. Donnons-nous de l'assurance et ayons la volonté et l'engagement de faire de la politique. Faire de la politique c'est s'occuper des problèmes de la Nation et de la cité », a-t-elle conclu.

Notons que le plan national pour l'amélioration du statut politique des femmes est axé sur cinq axes stratégiques, à savoir : la formation ; l'éducation ; l'information et la communication pour le changement de comportement sur les élections locales ; l'adhésion des femmes aux partis politiques ; enfin, l'occupation de l'espace public.

Lydie Gisèle Oko



Les participants à la séance de sensibilisation

Le préfet de Brazzaville, Benoît Moundélé Ngolo, a insisté sur

Le préfet de Brazzaville, Benoît Moundélé Ngolo, a insisté sur

SANGHA

Le conseil départemental réajuste son budget 2013

Équilibré en recettes et en dépenses à 2 510 486 736 FCFA, le budget a été revu à la baisse grâce à l'excédent dégagé dans le compte de gestion exercice 2012.

Commencée le 25 mai, peu après le décès du président du conseil, Dieudonné Mengobi, survenu le 7 mai à Brazzaville, cette session a pris fin le 3 juin sous la direction du président par intérim, Emmanuel Akouelakoum.

Sur les dix dossiers examinés au cours de la quinzième session ordinaire du conseil départemental de la Sangha, le principal était l'examen et l'adoption du budget exercice 2013. Selon les élus locaux, le réajustement de budget qu'ils ont adopté permet de limiter les dépenses de l'État,

mais ne les empêchera pas d'accomplir leur mission de développement du département. Cette séance marque la fin de la mandature du conseil départemental de la Sangha. Le président par intérim a profité de l'occasion pour dresser le bilan des réalisations de ces cinq dernières années avant les prochaines élections locales.

Pendant ce quinquennat, la construction et la réfection des établissements scolaires et de logements sociaux, la prise en charge des enseignants et des agents communautaires de la santé, ainsi que la construction de forages ont été menées à bien. « Les projets dont les appels d'offres ont été lancés sur

la construction des salles de classe à Moyoye, à Hellen et à Pikounda sont en attente d'exécution », a souligné Emmanuel Akouelakoum.

Sur ce satisfecit, il a lancé un appel aux filles et fils de la Sangha ainsi qu'à tous ceux qui y vivent : « Pour développer davantage le département, il faut surmonter la haine, la jalousie et le mépris. La Sangha doit ainsi se débarrasser des pesanteurs inopportunes et gênantes », a-t-il indiqué.

Cette session s'est déroulée en présence du préfet de la Sangha et du vice-président du conseil municipal de Ouessou.

Josiane Mambou-Loukoula

PARC NATIONAL D'ODZALA-KOKOUA

La stratégie de développement présentée au gouvernement

Le ministre du Tourisme et de l'environnement s'est entretenu, le 4 juin, avec le directeur général de l'ONG américaine Congo Conservation Company



Josué Rodrigue Nguonimba s'entretenant avec Nicholas Galpine

L'entretien entre Josué Rodrigue Nguonimba et Nicholas Galpine a porté sur l'évolution du projet de développement d'écotourisme dans le parc d'Odzala-Kokoua (Pnok), dont la convention de concession a été signée en 2011. D'une durée de 25 ans, cette convention a pour objet la mise en valeur des concessions d'exploitation écotouristique et de gestion cynégétique situées dans les zones d'écodéveloppement du Pnok (plus de 1,35 million d'ha) et du sanctuaire de Lossi (35 000 ha).

« Nous avons déjà construit trois camps pour le tourisme en essayant de nous adapter à la réalité congolaise. En même temps, nous invitons des gens qui voyagent beaucoup dans le monde puisque le Congo est une nouvelle destination. Nous allons leur fournir des véhicules, des logements, des avions pour qu'ils visitent les lieux sauvages du Congo, observent les éléphants, les gorilles et les oiseaux qui chantent », a expliqué Nicholas Galpine à sa sortie d'audience.

La concession du Pnok est une expérience pilote de partenariat public-privé en matière de conservation. Ce parc, riche en biodiversité, constituera un socle au développement de l'écotourisme grâce à son attractivité favorisée par la forte densité de gorilles de plaine. Créé en 1935, il est l'une des plus grandes aires protégées d'Afrique centrale. Le Pnok est situé à cheval entre les départements de la Cuvette-Ouest (à quelques encablures de Mbomo) et de la Sangha, aux environs du lac salé.

Rappelons que dans le cadre de l'accord de concession, Congo Conservation Company investira à hauteur de 2,5 millions d'euros pour le développement et l'exploitation commerciale des infrastructures de tourisme et d'écotourisme.

Parfait Wilfried Douniama

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le panier en liane mis en valeur

Le directeur général de l'Environnement, Joël Loumeto, a remis le 5 juin, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, des paniers en liane à des femmes de Brazzaville

Loin d'être un simple acte de générosité, l'action de la direction générale de l'Environnement vise à revaloriser le panier en liane, un objet d'artisanat qui faisait jadis la fierté de la femme congolaise. Elle a également pour but d'accompagner l'application du décret 2011-485 du 20 juin 2011 réglementant la

production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs et sachets en plastique en République du Congo.

Selon Joël Loumeto, le thème de la Journée mondiale de l'environnement de cette année, « Pensez, Mangez, Préservez », rejoint les initiatives en cours au Congo telles que les projets relatifs à la sécurité alimentaire et la tenue du Forum national sur le développement durable.

Il a, par ailleurs, annoncé l'organisation, le 8 juin, d'un focus et, la semaine prochaine, d'une rencontre de sensibilisation au phénomène d'érosion à Ngamakosso, dans le sixième arrondissement, Talangai.

Rappelons que dans le cadre de la célébration de cette journée, le ministre du Tourisme et de l'environnement a désinfecté les marchés de Mikalou, Ouenzé et Bourreau, a planté des arbres d'ornement à l'hôpital de Mfilou et organisé un jeu-concours en faveur des élèves des écoles primaires.

P.W.D.



Distribution de paniers en liane

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 009/ PR/MATDGGT/ CGMP/2013**TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE LA RÉSIDENCE
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA MAIRIE DE DJAMBALA**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics n° 107 du 17 avril 2013.

2. Dans le cadre de l'exécution du budget, volet investissement exercice 2013, l'Etat congolais entend, par le biais du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux, procéder aux travaux de construction et équipement de la résidence du secrétaire Général de la mairie de Djambala dans le département des Plateaux.

3. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- travaux préliminaires ;
- terrassement ;
- gros œuvre ;
- charpente et couverture ;
- menuiserie bois et vitrerie ;
- ferronnerie ;
- plafonnage ;
- électricité ;
- plomberie sanitaire ;
- revêtement sol et murs ;
- peinture ;
- climatisation ;
- équipement ;
- aménagement.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du lundi au vendredi de 09 heures 00 à 14

heures 00 minutes.

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le..... à 13 heures 00, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le _____ à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle de conférence de la Délégation Générale des Grands Travaux, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, en face de l'ex-cinéma VOG, Centre-ville.

9. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant équivalent à 1.5% du montant de l'offre financière proposée sous forme de caution bancaire ou de chèque certifié. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux, Annexe Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional – Place de la République – Immeuble du Plan – Tél : 06 958 85 10/05 533 47 84/05 551 83 84, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le

P.O Le Directeur de Cabinet

Dieudonné Bantsimba

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 024/ PR/MATDGGT/ CGMP/2013**TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN (1) BÂTIMENT DE TROIS (3) SALLES
DE CLASSE AVEC BLOC ADMINISTRATIF AU COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT
GÉNÉRAL OKEKE D'ABALA DANS LE DÉPARTEMENT DES PLATEAUX**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics n° 107 du 17 avril 2013.

2. Dans le cadre de l'exécution du budget, volet investissement exercice 2013, l'Etat congolais entend, par le biais du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux, procéder aux travaux de construction et équipement d'un (1) bâtiment de trois (3) salles de classe au collège d'enseignement général OKEKE d'ABABA dans le département des Plateaux.

3. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- travaux préliminaires ;
- terrassement ;
- gros œuvre ;
- charpente et couverture ;
- menuiserie bois et vitrerie ;
- ferronnerie ;
- plafonnage ;
- électricité ;
- plomberie sanitaire ;
- revêtement sol et murs ;
- peinture ;
- climatisation ;
- équipement ;
- aménagement.

4. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le _____ à 13 heures 00, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le _____ à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle de conférence de la Délégation Générale des Grands Travaux, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, en face de l'ex-cinéma VOG, Centre-ville.

7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant équivalent à 1.5% du montant de l'offre financière proposée sous forme de caution bancaire ou de chèque certifié.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux, Annexe Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional – Place de la République – Immeuble du Plan – Tél : 06 958 85 10/05 533 47 84/05 551 83 84, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le

P.O Le Directeur de Cabinet

Dieudonné Bantsimba

KOUILOU

Lancement officiel des opérations d'assainissement de Hinda

Cette cérémonie, placée sous l'égide de la maire de cette communauté urbaine, Elisabeth Mangoko, a coïncidé avec la célébration de la Journée internationale de l'environnement.

L'administrateur maire de cette localité a exhorté les jeunes de Hinda de s'impliquer efficacement dans les différentes activités d'assainissement de la communauté urbaine. « *Les différentes opérations de salubrité de Hinda se traduisent par la mise en œuvre de la politique gouvernementale du chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso. L'un des aspects de cette politique consiste à l'harmonisation de l'ensemble des entités administratives de la République du Congo en général et*



celles de la communauté urbaine de Hinda en particulier », a déclaré Elisabeth Mangoko. À cet effet les opérations de salubrité organisées lors de cette jour-

née ont été le désherbage et le balayage des artères principales de la ville et de plusieurs édifices publics. Les autorités de Hinda ont procédé au remplacement des

vieilles plaques d'adressage de la ville par des nouvelles plaques plus consistantes, plus lisibles et plus modernes. « *La modernisation d'une ville requiert certes du temps, mais comme le gouvernement de la République tient au développement des communautés urbaines, nous nous y impliquerons totalement afin que Hinda, qui est encore une pré-commune, soit prochainement transformée en une commune à part entière* », a indiqué Martine Niemba, secrétaire générale de Hinda.

De son côté, Georges Mabial Tchizinga, chef du quartier 2 de Hinda, a apprécié l'adhésion des jeunes à ladite opération. Interrogés sur leur participation, les jeunes ont soulevé le fait que de telles initiatives permettent de

lutter efficacement contre la maladie. « *Plus la ville est assainie et les voiries urbaines en ordre, cela crée diverses opportunités d'emplois dans la ville car c'est de cette manière que la ville peut devenir de plus en plus active* », a déclaré l'un des jeunes habitants de la ville, qui souhaite que le maire de la ville ne puisse ménager aucun effort pour continuer dans cette voie.

Notons que pour maintenir l'état de salubrité de Hinda, les responsables entendent pérenniser les campagnes d'assainissement. Située dans le Kouilou, la communauté urbaine existe depuis le 31 mars 2011. Elle est séparée d'environ 27 km du département de Pointe-Noire.

Séverin Ibara

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
11^e étage Tour NABEMBA. Porte 11.11 Brazzaville.
Tel : 00 242 222 81 05 06/06 668 00 02

**Avis d'Appel d'offres (AAO) national – sans pré qualification
N° 002-TX /AON/CGMP/2013**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des marchés publics n°105 du 03 avril 2013.
2- Le Ministère du tourisme et de l'Environnement a obtenu dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat- exercice 2013 des fonds, afin de financer l'exécution de certains projets d'investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché sur l'aménagement du Bureau d'Information Touristique (BIT) de l'aéroport A.A NETO de Pointe -Noire.
Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser l'aménagement du Bureau d'Information Touristique (BIT) de l'aéroport A.A NETO de Pointe -Noire.
Cet aménagement du Bureau d'Information Touristique (BIT) de l'aéroport A.A NETO de Pointe -Noire constitue un (1) lot unique
3- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et de l'Environnement et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

NEMENT, 11^e étage porte 11.11 TOUR NABEMBA-BRAZZAVILLE, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 14 heures.
5- Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la capacité technique du candidat et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).
6- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera le règlement par espèces.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard le 08 juillet 2013 à 13 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de trois millions (3 000 000) de francs CFA.
8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée le 08 juillet 2013 à 14 heures précises, heure locale. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

**Brazzaville,
Le Ministre, 06 juin 2013
Josué Rodrigue NGOUONIMBA**

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
11^eème étage Tour NABEMBA. Porte 11.11 Brazzaville.
Tel : 00 242 222 81 05 06/06 668 00 02

**Avis d'Appel d'offres (AAO) national – sans pré qualification
N° 002-FRN /AON/CGMP/2013**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des marchés publics n°105 du 03 avril 2013.
2- Le Ministère du tourisme et de l'Environnement a obtenu dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat- exercice 2013 des fonds, afin de financer l'exécution de certains projets d'investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture des hors bords.
Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la fourniture des hors bords.
Cette fourniture des hors bords constitue un (1) lot unique
3- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et de l'Environnement et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

lundi au vendredi de 10 heures à 14 heures.
5- Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la capacité financière du candidat et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera le règlement par espèces.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard le 08 juillet 2013 à 13 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de trois millions (3 000 000) de francs CFA.
8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée le 08 juillet 2013 à 14 heures précises, heure locale. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

**Brazzaville, le 06 juin 2013
Le Ministre,
Josué Rodrigue NGOUONIMBA**

VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE

CONCEPTION PROFESSIONNELLE

Livraison rapide 24H Chrono

Impression encre spéciale

Or - Argent

Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00

+242 044758841
+242 066889011
KIN : 089932013

VILLA À VENDRE vers Aéro Club 440 m²



Une chambre parents avec salle de bain --
Deux chambres enfants + douche --
Salon +salle à manger -- Une cuisine +
deux terrasses -- Une annexe (studio + douche)
-- Un W.C extérieur
Tel : 06 929 82 39.

REMERCIEMENTS

MM. Steve Mapangou et famille, Florent Bouassi, Jean de Dieu Nzila, Théonase Bousoungou, Oscar Ndinga, Mme Romaine Massounga et famille remercient de tout cœur, les parents, beaux- parents, amis et connaissances en particulier le personnel du Centre de recherche agronomique de Lou-dima (CRAL), le personnel de la direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation du Niari, le personnel de l'école lumière des Nations, le sous préfet chef du district de Kayes, qui les ont assisté lors de la disparition tragique de leur regretté épouse, mère et belle- fille Mme Mapangou-Divassa née Bahouta Gertrude Sophie, décédé le 23 Mai 2013 à Pointe-Noire et inhumée le 1^{er} juin au cimetière de Tsila à Dolisie.
Leur soutien multiforme et remarquable, aura



été d'un grand réconfort pour la famille éplorée, puisse le Bon Dieu les gratifier chaque jour davantage de son immense amour

APPEL D'OFFRE

Le centre de Metayage Bovin, recherche un artiste-sérigraphe pour l'initiation d'un logo de leur structure. Pour tout contact se rendre à leur siège sis au n° 5 de la rue Louis Trechot, centre ville ou téléphoner au 05 521.13.41 / 06.921.13.41, ou écrire à l'adresse électronique : centremetayage@yahoo.com

La Direction

Weekend
NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

Communications Unifiées

DATACENTER

Sécurité

Câblage Informatique

Système Informatique

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60

POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

40 ans

d'Assurance
d'Expérience
d'Investissements
dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA

DROITS DE L'HOMME

Reine Alapini-Gansou : « La situation des droits de l'homme en Afrique devient très préoccupante »

Une causerie-débat a été organisée à l'occasion du 3^e anniversaire de l'assassinat de Floribert Chebeya, le 1^{er} juin à Brazzaville. L'Adhuc de Loamba Moke et l'OCDH de Rock Euloge N'zobo ont relevé et déploré les cas de violations contre les ONG des droits de l'homme.

Les principaux thèmes débattus ont porté sur « La protection des défenseurs des droits de l'homme en République du Congo ; défis majeurs en Afrique » et « Le parcours du militant Floribert Chebeya dans le domaine des droits de l'homme ».

Présentant les deux thèmes choisis, le président de l'Association des droits de l'homme et de l'univers carcéral (ADHUC), Loamba Moke, et le directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), Rock Euloge N'zobo, ont cité la rapporteuse spéciale des droits de l'homme en Afrique, Reine Alapini-Gansou, qui a dénoncé l'atmosphère peu favorable à un travail serein des défenseurs des droits de l'homme. « *La situation des droits de l'homme en Afrique devient très préoccupante. Je continue de recevoir des rapports sur les cas d'assassinat, de harcèlement, d'intimidation, d'atteinte à la vie privée,*

de détention illégale, d'enlèvement, de disparition forcée, de mauvais traitement en détention, de mauvaises conditions de détention, d'attaque et de menace à l'égard des membres des familles des défenseurs des droits de l'homme. Ce sont des obstacles à la liberté de circulation, d'association et de manifestation, de refus des visas d'entrée », avait-elle noté.

Le film « *L'Affaire Chebeya, un crime d'État ?* » a été projeté pour agrémenter cette rencontre. Plus qu'un film ordinaire, cet intermède a convaincu le public de la situation inquiétante qui prévaut dans l'univers des défenseurs des droits de l'homme et des États, où le dictat passe souvent pour le maître mot. L'objectif de cette projection était d'alerter le public sur les problèmes de protection des défenseurs des droits de l'homme en Afrique et partout dans le monde.

Guillaume Ondzé

MÉDIAS

Pointe-Noire compte un nouveau journal : « La Ponténégrine »

Le nouveau titre qui vient de s'ajouter à l'univers médiatique congolais se définit comme un magazine bimestriel gratuit dont la mission est de parler de la ville océane et de ses habitants en servant aux touristes et aux amoureux de la capitale économique, une information plurielle. Imprimé en couleurs et abondamment illustré, le magazine propose plusieurs rubriques, notamment : Interview, où une personnalité en vue s'exprime dans son domaine ; Santé, où un professionnel du secteur s'exprime sur un sujet de santé précis ; Zoom sur un métier, la vitrine qui permet à un professionnel de parler de son travail ; Recettes d'ici et d'ailleurs, rubrique dans laquelle un plat est décortiqué et photographié pour le bonheur des gourmets ; Forme, une rubrique pour garantir la bonne santé par des

exercices physiques ; sans oublier les pages plus relaxantes faites d'humour, de jeux sans oublier la rubrique sur l'horoscope.

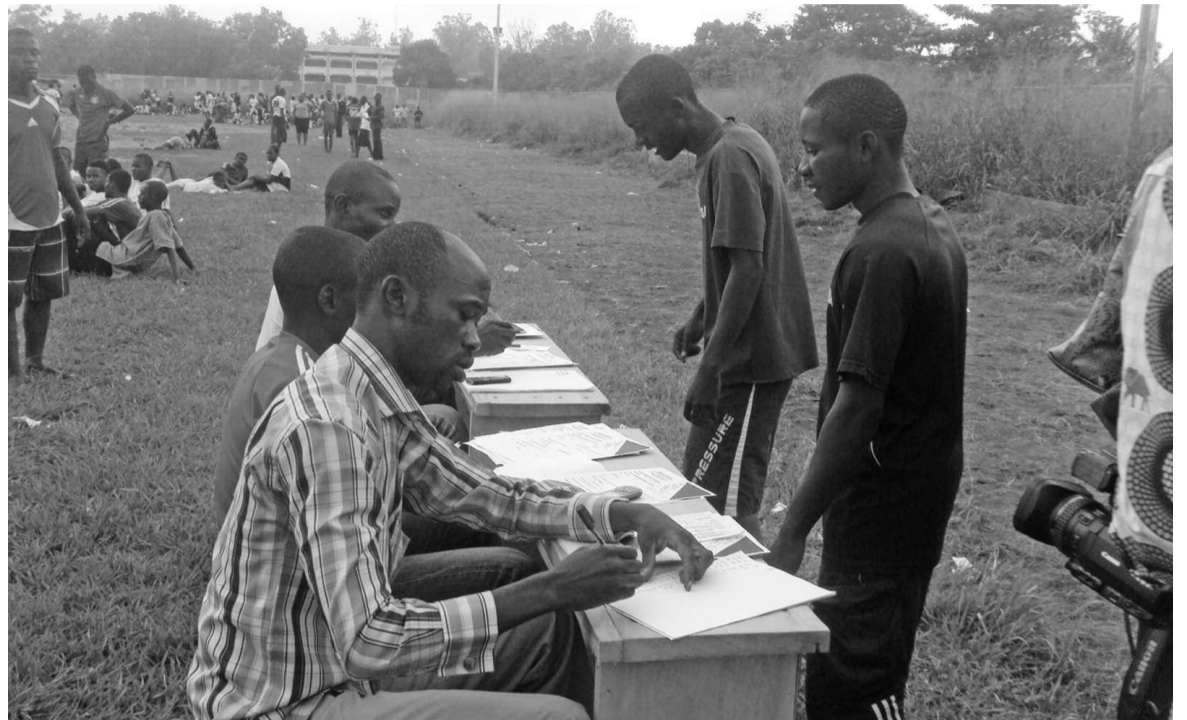
« *La Ponténégrine est le fruit d'une expérience personnelle, qui vous servira de guide et vous permettra, chers lecteurs, de découvrir les multiples enseignes de la ville* », indique la directrice de la rédaction. Le numéro 0 du magazine va à la découverte de Teddy Benzo, un jeune rappeur congolais, et du Dr Hubert Banguissa, pédiatre qui a accordé un entretien exclusif au magazine au sujet de l'infection du VIH chez l'enfant. La Ponténégrine, c'est aussi des bonnes adresses tant demandées à Pointe-Noire pour sortir, se restaurer, dormir, faire du shopping, et toutes les adresses utiles. Bienvenue et bons vents à La Ponténégrine !

Hervé Brice Mampouya

BAC TECHNIQUE

Des candidats manifestent leur mécontentement

Affichage disparate et tardif, listes provisoires, des milliers de candidats qui ne retrouvent pas leurs noms sur les listes... tel est le constat qui laisse voir des dysfonctionnements dans l'organisation du baccalauréat technique tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire.



Des candidats devant les examinateurs

Des milliers de candidats au baccalauréat de l'enseignement technique, session de juillet, passent depuis mercredi les épreuves pratiques d'éducation physique et sportive (EPS) sur tout le territoire national. En effet, les épreuves, dont le démarrage était prévu le 4 juin, ont été reportées au 5 juin dans les deux grandes villes du pays. Ce report serait dicté par le retard dans l'affichage de listes des candidats.

À Brazzaville, plusieurs centres ont été retenus : les stades Marchand et Alphonse Massamba-

Débat, l'Institut des jeunes sourds et l'Institut supérieur d'éducation physique et sportive. Les élèves n'ayant pas trouvé leurs noms sur les listes sont estimés à des milliers. Au centre de Marchand 2, dans le 2^e arrondissement, Bacongo, ils sont 743 candidats de la série G2 à s'être présentés le 5 juin pour des réclamations. D'après le coordonnateur des activités de ce centre, un compromis a été trouvé avec la direction des Examens et des concours (DEC) techniques pour que ces candidats passent les

épreuves.

Malheureusement, il y a un grain de sable dans la machine : c'est le manque de codes à barres. À l'époque, ceux qui se trouvaient dans cette situation étaient considérés comme des faussaires par le ministère de tutelle. Selon certains examinateurs abordés mercredi à Brazzaville, la DEC voudrait expérimenter la méthode des fiches anonymes utilisée jusque-là par l'enseignement général. Apparemment, les élèves n'ont pas été informés de cette innovation au point que la tension est systématiquement montée jeudi à Brazzaville.

En effet, mécontents de leur sort, des candidats ont violemment exprimé leur colère. Quelques passants auraient fait les frais de cette ire des élèves. Des témoins citent le cas d'un diplomate de passage dans la zone située entre le stade marchand et la direction des examens et concours. Il a fallu l'arrivée des éléments de la force de l'ordre pour que la foule se disperse et que la tension baisse.

Mais le fait est là : les candidats attendent une suite favorable à leurs doléances. Les responsables de ce secteur de l'éducation ont intérêt à agir dans le sens de l'apaisement pour éviter à cette année un autre blocage après celui de deux mois imposé la grève des enseignants.

Parfait Wilfried Douniama

Le gouvernement décide de recadrer les épreuves du baccalauréat

Le Conseil des ministres du 5 juin a pris un certain nombre de mesures concernant l'organisation du baccalauréat tant de l'enseignement technique que général.

Il s'agit de mettre un terme au désordre souvent constaté. Le Conseil a indexé le cas des candidats qui, suivant régulièrement leur scolarité dans une ville, se présentent à des examens dans une autre. Concernant l'enseignement professionnel, « *Le contenu des épreuves du deuxième tour est allégé et leur durée ajustée en conséquence.* »

Un autre ajustement concerne la note du rapport de stage dans la série R (sciences et techniques agricoles) qui ne sera plus prise en compte au baccalauréat d'autant plus que ce stage s'effectue pendant l'année de passage de la première à la terminale, alors que l'évaluation se fait neuf mois plus tard. Enfin, le gouvernement a statué sur la qualité des candidatures, la composition des dossiers d'inscription au baccalauréat, les moyennes d'admission, le tirage au sort pour les séries scientifiques et les mentions.

FORMATION

Les acteurs de la société civile apprennent les techniques de l'administration électorale

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'Union européenne (UE) et l'ambassade de France ont conjointement initié un projet d'appui pour aider les acteurs étatiques et non étatiques congolais à maîtriser les règles de suivi du processus électoral.

Le projet est destiné à encourager le gouvernement congolais au renforcement de la démocratie à travers l'organisation d'élections crédibles et libres. Ainsi, les initiateurs du projet ont organisé, le jeudi 6 juin au ministère des Affaires étrangères, une session de formation modulaire intéressant tous les animateurs de la société civile congolaise. Le séminaire leur permettra d'apprendre les techniques de l'administration électorale et de l'information des électeurs, dans le but de soutenir et renforcer la gouvernance



La photo de famille des participants

démocratique au Congo. En effet, la politique constitue, selon les organisateurs, l'une des démarches positives enclenchées pour faire face à une réalité, selon laquelle le concept de la démocratie en Afrique n'est pas encore totalement maîtrisé. Ce qui justifierait parfois certaines polémiques sur la notion, car

l'organisation des élections est un défi permanent en Afrique. En outre, la réussite des élections est l'une des pierres angulaires du processus démocratique. C'est pourquoi l'implication effective de la société civile dans ce processus renforcerait indubitablement la crédibilité du pays et l'honorerait dans son engagement à pro-

mouvoir la gouvernance démocratique. « Avec la tenue prochaine des élections locales, la participation du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation dans cette formation est pour nous en tant que système des Nations unies, un signe de l'engagement du gouvernement congolais témoignant sa volonté à poursuivre ses efforts

dans cette perspective », a souligné Eloi Kouadio IV, représentant le coordonnateur résident du Système des Nations unies au Congo.

Pour le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Séraphin Ondélé, « Il faut que tous les acteurs au processus électoral s'impliquent intensément, notamment nos partenaires, responsables de partis et associations politiques, la société civile et le peuple. Car, la seule volonté du gouvernement ne suffit pas. Nous devrions considérer toutes les identités afin de les intégrer dans une dynamique commune. Surtout qu'il y aura un grand travail de sensibilisation à faire. Celui-ci devrait rendre compte des enjeux qui s'attachent aux options démocratiques prises par le pays ».

Rock Gassakys

POINTE-NOIRE

Trois enfants enlevés ont été retrouvés par la gendarmerie

Parmi les quatre enfants d'origine béninoise enlevés dans leur famille d'accueil le 11 mai par des trafiquants d'enfants, les services de la compagnie territoriale de la gendarmerie de Pointe-Noire ont retrouvé, le 4 juin, trois petites filles âgées de 6 à 13 ans.

Rappelons les faits : le samedi 11 mai dernier, quatre enfants béninois placés en famille d'accueil par les services du ministère des

Affaires sociales, dans le cadre du projet de lutte contre la traite des enfants, ont été enlevés alors qu'ils attendaient leur rapatriement vers le Bénin, conformément aux accords entre les deux pays pour lutter contre le phénomène.

Les premières enquêtes menées par les « éperviers » de l'ONG Alto ont identifié la piste de ces enfants, qui auraient été emmenés chez une dame convoquée

par la justice puis relâchée, avant que ces derniers ne les retrouvent au grand marché, devant les étals de présumés commerçants qui s'adonnent en réalité au trafic d'enfants.

L'enquête sollicitée par la coordination du projet de lutte contre la traite des enfants auprès des services de police et de la surveillance du territoire n'a pas été concluante. Impatiente et soucieuse d'établir les faits, la structure a

adressé à la gendarmerie de Pointe-Noire une plainte avec constitution de partie civile pour disparition de quatre enfants victimes de traite, pourtant régulièrement placés au sein de familles d'accueil par des ordonnances provisoires de placement. Retrouvées, les fillettes avaient l'air épuisées et traumatisées, rapporte-t-on. Elles ont été remises à la coordination du projet qui se chargera de trouver

d'autres familles d'accueil qui présentent de meilleurs gages de sécurité.

Selon nos sources, les trafiquants pris en flagrant délit et remis à la justice ont été libérés provisoirement en attendant l'avis du procureur de la République. Mais l'affaire cache bien de dessous que seule une enquête approfondie peut mettre à nu. L'hypothèse d'une mafia bien organisée est même avancée.

Quentin Loubou

		HSIET CONGO DEVELOPPEMENT		Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865	Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz
1 200 000F TTC	23 500 000F TTC	13 000 000F TTC	42 000 000F TTC	17 000 000F TTC	
* Stock disponible à Brazzaville TTC	* S.A.V. et Suivi en permanence	VENTE ENTRETIEN		PIECE DE RECHANGE REPARATION	
* Garage professionnel à MAFOUTA	* Pièces d'origine usine garantie				

DARFOUR

Le général Paul Ignace Mella nommé commandant de la Force hybride ONU/UA

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, ont annoncé la nomination de l'officier supérieur de Tanzanie le 4 juin.

Le nouveau commandant de la Mission croisée des Nations unies et de l'Union africaine (UA) au Darfour (Minuad) remplace à ce poste le général de corps d'armée Patrick Nyamvumba, du Rwanda, dont la mission a pris fin le 31 mars 2013. Le secrétaire général a saisi l'occasion pour exprimer

sa profonde gratitude au commandant sortant pour « *son dévouement et pour le service inestimable qu'il a rendu tout au long de son mandat à la Minuad* ».

Né à Moshi, en 1955, le général Paul Ignace Mella est marié et a trois enfants. Il est titulaire d'un master d'études stratégiques et de sécurité de l'Université de défense nationale sud-africaine. Il arrive à la tête de la Minuad avec une longue et brillante carrière dans les forces armées de son pays. Il occupait récemment le poste

de chef de l'Organisation des services de renseignements de militaires, à Dar es-Salaam. Avant cela, il a occupé plusieurs postes opérationnels importants de commandement et d'état-major, notamment en tant que directeur du renseignement extérieur des Forces de défense populaires de la Tanzanie, commandant d'un bataillon d'infanterie de la Mission des Nations unies au Libéria, et conseiller de défense du Haut-Commissariat de la Tanzanie en République d'Ouganda.

Nestor N'Gampoula

RACISME

L'Italien Borghezio chassé de son groupe parlementaire européen

Le député, membre du parti xénophobe de La Ligue du nord, était le plus virulent contre l'entrée d'une Africaine d'origine dans le gouvernement italien.

Mario Borghezio a été expulsé du groupe Europe de la liberté et de la démocratie au Parlement européen. Ses pairs ont justifié leur geste par « les propos répugnants » qu'il a tenus à l'encontre de Cécile Kyenge Kashetu.

Mario Borghezio, député de la Ligue du Nord, s'était littéralement déchaîné : contre la polygamie, la promotion d'étrangers clandestins, la non-maîtrise des dossiers de cette dame médecin dont il n'était pas loin de suggérer que même ses diplômes d'oculististes avaient été usurpés... Contre la ministre et son parti, le Parti démocratique, une véritable machine à tuer, au moins par les mots, s'est mise en marche ; tout y est passé. Et naturellement, Cécile Kyenge a fait les frais du plus

gros des attaques. D'autant que, connue pour son combat militant en faveur de l'immigration, Cécile Kyenge a de nouveau repris son cheval de bataille : la régularisation de la situation juridique des enfants de l'immigration. Et qu'elle a poussé en avant la notion dont ne veulent toujours pas entendre parler racistes et xénophobes de la péninsule : le droit du sol (ius soli) qui s'oppose au droit du sang (ius sanguinis) actuellement en vigueur. Avec d'autres personnalités de la diaspora africaine, notamment Jean-Léonard Touadi, la nouvelle ministre plaide pour que la nationalité italienne soit accordée aux enfants nés sur le sol italien même de parents étrangers et non seulement à ceux nés de parents italiens.

Le mouvement engagé en Italie, de prise des distances par rapport à une vague de xénophobie artificiellement entretenue par le parti de la Ligue Nord, tendrait à s'es-

souffler. Cristallisée par la nomination de l'Italo-Congolaise Cécile Kyenge Kashetu comme ministre de l'Intégration dans le gouvernement d'Enrico Letta, la fronde commençait à susciter des inquiétudes dans tous les milieux. L'Église catholique, les associations, le monde du volontariat notamment s'étaient vite démarqués de propos racistes et haineux qui suggéraient que l'Italie était le pays des seuls Blancs.

Le débat semble aujourd'hui perdre de son acuité, peut-être pour un temps. Mais l'apaisement vient aussi de ce que la société commence à développer ses propres anticorps, comme qui dirait. D'ailleurs, l'ex-parlementaire a fini par s'excuser pour des « *paroles qui auraient pu blesser Cécile Kyenge en tant que personne d'origine africaine ou en tant que femme* ». Fin d'un épisode seulement peut-être.

Lucien Mpama

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

L'ONU alloue 7,1 millions de dollars d'aide d'urgence

Ces fonds affectés aux agences onusiennes présentes en République centrafricaine (RCA) permettront de fournir une aide d'urgence à 1,1 million de personnes, dont 595 000 enfants de moins de 5 ans.

Selon un communiqué de presse des Nations unies, le conflit et la crise centrafricaine ont exacerbé une situation humanitaire déjà difficile. La RCA compte aujourd'hui environ 206 000 personnes déplacées internes et 17 000 réfugiés, alors que plus de 49 000 Centrafricains ont fui principalement vers la République démocratique du Congo, le Cameroun et le Tchad. « *Cette nouvelle contribution va nous permettre de fournir une aide d'urgence vitale aux personnes qui en ont désespérément besoin. Nous fournirons une assistance alimentaire et médicale, un accès à l'eau potable et à l'assainissement, un soutien psychosocial aux victimes de violences basées sur le genre, un appui à la gestion des déchets et des soins de santé de la reproduction* », a expliqué la coordonnatrice de l'action humanitaire en RCA, Kaarina Immonen.

Le Fonds des Nations Unies pour la population recevra 279 792 dollars pour renforcer les soins obstétricaux et néonataux d'urgence et fournir une assistance aux victimes de violences sexuelles. L'Organisation mondiale de la santé obtient 875 000 dollars pour fournir des soins de santé d'urgence, y compris des soins chirurgicaux. Afin de fournir une assistance en matière de sécurité alimentaire aux populations vulnérables, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial (PAM) recevront respectivement 806 215 dollars et 680 510 dollars. Le PAM reçoit également 735 983 dollars pour rétablir les services de télécommunications d'urgence pour la communauté humanitaire, et 1 million de dollars pour assurer la continuation du service aérien humanitaire des Nations unies.

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés assurera le suivi et l'assistance en protection aux personnes déplacées avec 375 000 dollars. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance recevra 1 599 929 de dollars pour fournir une assistance sanitaire et nutritionnelle ; 362 730 dollars pour fournir une assistance médicale et psychosociale aux survivants de la violence basée sur le genre et la protection des enfants associés aux groupes armés ; et 250 344 dollars pour fournir de l'eau potable et des services d'hygiène de base et de gestion des déchets. Ce dernier projet est une initiative conjointe avec le Programme des Nations Unies pour le développement, qui a reçu 167 562 dollars pour améliorer l'assainissement et les services de gestion des déchets dans la capitale.

L'aide vient du Fonds central d'intervention d'urgence (Central Emergency Response Fund - CERF) des Nations unies. Il a été créé par l'Assemblée générale des Nations unies en 2006 afin de rendre plus rapide et plus équitable le financement pour les urgences humanitaires. Depuis sa création, le CERF a alloué près de 3 milliards de dollars pour les agences humanitaires opérant dans 87 pays et territoires.

Tiras Andang



TerraTech
Le monde de l'informatique

**COMPAQ PRESARIO
CQ57-465SK**



379.000 TTC

**ACER TRAVEL MATE
P253-M**



349.000 TTC

INTEL CORE I3 - 2.5 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

INTEL CORE I3 - 2.2 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434

Institution : Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
 Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC (P099833)
 Crédit IDA n° : 45290 – RAF et Don IDA n° H 4340 RAF

Avis d'appel d'offres National (AAON)

N° 011/COBAC-BEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/AON -- Fourniture et mise en place d'un Système de gestion à la COBAC

1. Le présent avis d'appel d'offres (AAO) fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du Projet indiqué ci-dessus publié dans le journal Development Business n° 775 du 31 mai 2010.

2. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un don de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du présent appel d'offres n° 011/COBAC-BEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/AON pour la Fourniture et la mise en place d'un système de gestion au Secrétariat Général de la COBAC.

3. Le Secrétariat Général de Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC), représentée par l'Unité de Gestion du Projet de Réforme des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), agence d'exécution du Projet, invite, par le présent Avis d'appel d'offres, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour la fourniture et l'installation d'une solution de logiciels (système de gestion) et service constitué par :

- Sous système financier et comptable.

- Sous système économat.

- Application de gestion des mouvements.

4. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national (AON) décrites dans les Directives : Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les

crédits de l'IDA de mai 2004, révisée en octobre 2006. Sont admis à soumissionner tous les candidats des pays satisfaisant aux critères de provenance énoncés dans les Directives et répondant aux critères de qualification minimums suivants :

- Chiffre d'affaire moyen des cinq (5) dernières années au moins égal à 400 000 dollars US ;

- Documents attestant que le soumissionnaire a exécuté au moins deux (2) marchés similaires au cours des cinq (5) dernières années. Joindre les Procès-verbaux de réceptions provisoires et/ou définitives dûment signés par les membres des commissions de réception ;

- Documents attestant de l'existence d'un service après-vente organisé ou une représentation locale ;

- Existence d'un personnel qualifié pour assurer l'installation, la mise en service et le suivi de la garantie (fournir liste du personnel et leur CV) ;
- Présentation d'une autorisation de l'éditeur de logiciel dans le cas de proposition de logiciels commercialisés sur le marché.

5. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'informations et examiner les documents d'appel d'offres de 9 heures à 14 heures, les jours ouvrables auprès de :

Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières (UGRIF) à la BEAC

736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29,

À l'attention de Monsieur le Coordonnateur de l'UGRIF, Email : adoum@beac.int

Avec copie à : Monsieur Joseph Henri IKORI à YOMBO, Mail : ikori@beac.int et/ou

Denis LENDJONDJO, Mail :

lendjondjo@beac.int

Secrétariat Général de Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) logé à la BEAC à Yaoundé, Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29

6. Les candidats intéressés peuvent également acheter un jeu complet de documents d'appel d'offres rédigés en français, sur demande écrite à l'adresse indiquée ci-après moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA ou de cent vingt (120) euros. Le paiement devra être effectué par versement direct en espèce, remise de chèque ou versement sur le compte du Projet contre récépissé. Le dossier sera envoyé par avion. Une réunion préparatoire à la soumission des offres à laquelle pourront assister les soumissionnaires intéressés aura lieu le 12 juin 2013 à 14 heures aux Sièges de la BEAC à Yaoundé.

7. Les offres doivent être envoyées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 27 juin 2013 à 12 heures. Elles doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant minimum de un million cinq cent mille (1 500 000)

Francs CFA ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertible. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Les plis seront ouverts en présence des représentants des Soumissionnaires qui décident d'assister à la séance d'ouverture à l'adresse indiquée ci-après le 27 juin 2013 à 13 heures.

8. On appelle l'attention des Soumissionnaires éventuels sur le fait : i) qu'il leur sera demandé, dans le cadre de leur soumission, de certifier que tous les logiciels sont couverts par une licence valide ou ont été produits par eux ; et ii) que les infractions seront considérées comme des cas de fraude pouvant donner lieu, entre autres sanctions, à l'exclusion du Soumissionnaire concerné de toute participation future à des marchés financés par la Banque mondiale.

Adresse de dépôt des offres :

Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale

Immeuble de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29,

A l'attention de Monsieur le Secrétaire Général de la COBAC

Yaoundé, le 22 mai 2013

Le Coordonnateur du Projet

ADOUM MAHAMAT SARWAL

Institution : Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
 Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC (P099833)
 Crédit IDA n° : 45290 – RAF et Don IDA n° H 4340 RAF

Avis d'appel d'offres National

N° 012/COBAC-BEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/AO -- Fourniture et mise en place d'un Système de communication à la COBAC

1. Le présent avis d'appel d'offres (AAO) fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du Projet indiqué ci-dessus publié dans le journal Development Business n° 775 du 31 mai 2010.

2. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un don de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du présent appel d'offres n° 012/COBAC-BEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/AON pour la Fourniture et la mise en place d'un système de communication au Secrétariat Général de la COBAC.

3. Le Secrétariat Général de Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC), représentée par l'Unité de Gestion du Projet de Réforme des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), agence d'exécution du Projet, invite, par le présent Avis d'appel d'offres, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour la fourniture et l'installation d'une solution de logiciels (système de communication) et service constitué par :

- Le développement d'un site web dynamique

- La mise en place d'un Intranet collaboratif

- La mise en place d'une solution de gestion électronique de document et des archives

4. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national (AON) dé-

crités dans les Directives : Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA de mai 2004, révisée en octobre 2006. Sont admis à soumissionner tous les candidats des pays satisfaisant aux critères de provenance énoncés dans les Directives et répondant aux critères de qualification minimums suivants :

- Chiffre d'affaire moyen des cinq (5) dernières années au moins égal à 600 000 dollars US ;

- Documents attestant que le soumissionnaire a exécuté au moins deux (2) marchés similaires au cours des cinq (5) dernières années. Joindre les Procès-verbaux de réceptions provisoires et/ou définitives dûment signés par les membres des commissions de réception ;

- Documents attestant de l'existence d'un service après-vente organisé ou une représentation locale ;

- Existence d'un personnel qualifié pour assurer l'installation, la mise en service et le suivi de la garantie (fournir liste du personnel et leur CV) ;
- Présentation d'une autorisation de l'éditeur de logiciel dans le cas de proposition de logiciels commercialisés sur le marché.

5. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'informations et examiner les documents d'appel d'offres de 9 heures à 14 heures, les jours ouvrables auprès de :

Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières (UGRIF) à la BEAC

736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917

Yaoundé - CAMEROUN

Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29,

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur de l'UGRIF, Email : adoum@beac.int

Avec copie à : Monsieur Joseph Henri IKORI à YOMBO, Mail : ikori@beac.int et/ou

Denis LENDJONDJO, Mail :

lendjondjo@beac.int

Secrétariat Général de Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) logé à la BEAC à Yaoundé, Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29

6. Les candidats intéressés peuvent également acheter un jeu complet de documents d'appel d'offres rédigés en français, sur demande écrite à l'adresse indiquée ci-après moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA ou de cent vingt (120) euros. Le paiement devra être effectué par versement direct en espèce, remise de chèque ou versement sur le compte du Projet contre récépissé. Le dossier sera envoyé par avion. Une réunion préparatoire à la soumission des offres à laquelle pourront assister les soumissionnaires intéressés aura lieu le 13 juin 2013 à 10 heures aux Sièges de la BEAC à Yaoundé.

7. Les offres doivent être envoyées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 27 juin 2013 à 10 heures. Elles doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant minimum de un million huit cent mille (1 800 000) Francs

CFA ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertible. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Les plis seront ouverts en présence des représentants des Soumissionnaires qui décident d'assister à la séance d'ouverture à l'adresse indiquée ci-après le 27 juin 2013 à 11 heures.

8. On appelle l'attention des Soumissionnaires éventuels sur le fait : i) qu'il leur sera demandé, dans le cadre de leur soumission, de certifier que tous les logiciels sont couverts par une licence valide ou ont été produits par eux ; et ii) que les infractions seront considérées comme des cas de fraude pouvant donner lieu, entre autres sanctions, à l'exclusion du Soumissionnaire concerné de toute participation future à des marchés financés par la Banque mondiale.

Adresse de dépôt des offres :

Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale

Immeuble de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29,

A l'attention de Monsieur le Secrétaire Général de la COBAC

Yaoundé, le 22 mai 2013

Le Coordonnateur du Projet

ADOUM MAHAMAT SARWAL

PRIX LITTÉRAIRE DE LA PORTE-DORÉE 2013

Mathias Énard succède à Henri Lopes

Henri Lopes, président du jury en sa qualité de lauréat 2012 (pour Une enfant de Poto-Poto), a annoncé solennellement la nouvelle le 4 juin au Palais de la porte dorée – Cité nationale de l'histoire de l'immigration à Paris.

Luc Gruson, le directeur de l'établissement, a expliqué en introduction pourquoi le musée avait lancé ce prix littéraire en 2010 (chose rare puisque c'est le seul musée dans ce cas en France) : un des grands thèmes de la littérature contemporaine est l'exil, l'immigration, le déracinement et de nombreux écrivains ont choisi d'émigrer pour écrire, ce qui rejoint la spécificité du musée. Ainsi, le prix littéraire de la Porte-Dorée récompense un roman ou un récit traitant du thème de l'exil.

Deux mois pour passer en revue les livres sélectionnés

Huit romans ont été sélectionnés cette année : Mélo de Frédéric Cieriez (Verticales) ; Le Hareng et le Saxophone de Sylvie Weil (Buche-Chastel) ; L'Arithmétique des dieux de Katrina Kalda (Gallimard) ; La Vie sans fards de Maryse Condé (Stock) ; Le meilleur des jours de Yassaman Montazami (Sabine Wespiser) ; Les Désorientés d'Amin Maalouf (Grasset) ; Lumières de Pointe-Noire d'Alain Mabanckou (Seuil) ; et Rue des voleurs de Mathias Énard (Actes Sud).



Mathias Énard

Le jury a eu deux mois pour lire et surtout débattre des livres sélectionnés. À ce propos, Henri Lopes a évoqué « la sagacité, la finesse d'analyse et l'humour de chacun des membres du jury » composé de

« Ce n'est pas seulement un bon ouvrage de plus sur l'exil, mais un grand livre qui sait nous arracher à nos certitudes, à nos indifférences ou à nos ignorances... »

Jacques Toubon, Nathacha Appanah, François Mauger, Laure Adler, Arlette Farge, Michaël Ferrier, Mustapha Harzoune, Nathalie Philippe, Patrick Souchon, Alice Zéniter, Isabelle Quentin-Heuzé et de deux

classes de seconde des lycées parisiens Charlemagne et Voltaire. L'heureux lauréat est donc l'écrivain français Mathias Énard pour son roman Rue des voleurs, inspiré des récents événements liés au printemps arabe. Henri Lopes a rappelé qu'il lui avait déjà remis le prix des Cinq Continents de la francophonie en 2003, à Ouagadougou, pour La perfection du tir. Michaël Ferrier, membre du jury, dit de Rue des voleurs : « Ce n'est pas seulement un bon ouvrage de plus sur l'exil, mais un grand livre qui sait nous arracher à nos certitudes, à nos indifférences ou à nos ignorances, pour nous faire entendre une voix singulière prise dans le tumulte du monde. »

Pauline Pétesch

FOOTBALL

L'actualité des Diables rouges de la diaspora

Après quatre saisons en Ligue 2, à Angers puis à Tours, Prince Oniangué va retrouver la Ligue 1, qu'il avait effleurée du bout des bottines avec Rennes (4 entrées en jeu, 135 minutes en 2008/2009). Le milieu tourangeau, qui vient de réaliser la meilleure saison de sa carrière, doit s'engager avec le Stade de Reims à son retour de sélection. Un transfert acquis mais les deux parties doivent attendre l'ouverture du marché des transferts, le 11 juin, pour signer le contrat. Meilleur Tourangeau de la saison avec 9 buts et 1 passe décisive en 28 matchs, Prince Oniangué était dans le viseur de plusieurs clubs de Ligue 1. Son statut de joueur libre, après deux saisons passées au FC Tours, a aiguisé l'appétit de ses courtisans. Après une approche de Saint-Etienne l'an passé, l'international congolais de 24 ans était d'ailleurs tout proche de rejoindre Troyes lors du mercato hivernal.

Un accord de principe qui sera confirmé à son retour de sélection

Mais bien lui a pris d'être patient, car l'ESTAC a été relégué en Ligue 2, contrairement au Stade de Reims, 14e de Ligue 1, avec lequel Oniangué a trouvé un accord de principe pour les trois prochains saisons. Un contrat qui sera signé et homologué au retour d'Oniangué, lorsque le marché des transferts sera ouvert (le 11 juin). C'est en tout cas l'esprit tranquille qu'Oniangué a pu rejoindre la sélection nationale en début de semaine.

Une carrière qui suit des choix sportifs et raisonnés depuis ses débuts. Ce choix de carrière semble en tout point sage et raisonné. Comme depuis le début de sa carrière, au Stade Rennais, le vainqueur de la Gambardella 2008, prend soin de franchir les étapes avec patience et détermination. Barré par Yann M'Vila à Rennes, il avait su descendre en Ligue 2 pour trouver du temps de jeu (114 matchs et 9 154 minutes de jeu en quatre ans) et progresser. Maturé et prêt à rejoindre l'élite, Oniangué a choisi un club stable, doté de bonnes infrastructures, où l'on comptera, visiblement, vraiment sur lui.

Camille Delourme

FOOTBALL- COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

La composition des groupes est connue

Les Corbeaux de Lubumbashi, représentants de l'Afrique centrale, auront fort à faire dans un groupe B comprenant trois Nations maghrébines. À l'inverse, l'Étoile du Sahel de Percy Akoli, qui s'entraîne avec les pros depuis quelques semaines, est l'unique club d'Afrique du Nord du groupe B. Le TP Mazembe et l'Étoile demeurent les deux favoris de l'épreuve, de par leur palmarès, leur expérience et leurs effectifs. La phase de poules débutera le 20 juillet et s'achèvera le 14 septembre.

Groupe A

Saint George (Éthiopie), Stade malien (Mali), Enugu Rangers (Nigeria) et Étoile du Sahel (Tunisie)

Groupe B

FUS Rabat (Maroc), CA Bizertin (Tunisie), Entente Sétif (Algérie), TP Mazembe (RDC)

Camille Delourme



S.E. l'Ambassadeur d'Italie et Nicolò Tassoni Estense



Le Musée -Galerie du Bassin du Congo

ont le plaisir de vous inviter

au vernissage de l'exposition

« Le Fascinant Univers de Franco Maria Ricci »

le mardi 11 juin à 12h00

Musée-Galerie du Bassin du Congo

Sis dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville




RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER



Bientôt

Et si votre Fidélité vous souriait ?

ECAir

Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com

BAD

Approbation du programme de financement du commerce

L'annonce renforce ainsi le rôle de la Banque, pour les années à venir, en tant que fournisseur.

L'objectif de ce programme de financement du commerce est de compléter les contributions des acteurs commerciaux et des banques multilatérales de développement impliquées dans le financement du commerce en Afrique. Il s'agit de répondre à la demande et la critique du marché du financement du commerce dans la région, en encourageant le commerce dans des secteurs économiques cruciaux, rapporte un communiqué de l'Organisation de la presse africaine. Cela exigera, souligne ce communiqué, une collaboration exemplaire entre divers intervenants, y compris des institutions régionales de financement du développement, et des institutions financières locales et internationales. Pour sa part, la Banque africaine de développement (BAD) devra communiquer largement sur ses intentions auprès de tous les acteurs-clés du financement du commerce en Afrique, y compris les gouverneurs, les institutions financières de développement, les institutions financières locales et internationales et les bénéficiaires finaux du financement du commerce. Cinq transactions dont le montant s'élève à 520 millions de dollars américains ont été traitées, parmi lesquelles deux accords de participation aux risques viennent d'être signés avec la standard Chartered Bank et la Commerzbank pour respectivement 200 millions de dollars USD et 100 millions de dollars USDS.

Le lancement de ce programme est intervenu en marge des 48es assemblées annuelles du groupe de la BAD qui a rassemblé les principaux dirigeants et professionnels du financement du commerce. L'occasion pour ces acteurs d'échanger leurs vues sur les perspectives du secteur en Afrique. Car le financement du commerce contribue de façon vertueuse au développement du secteur privé, au cœur de la transformation structurelle de l'Afrique et de la croissance inclusive.

Cette rencontre de haute portée internationale a donc permis aux participants d'explorer la voie à suivre sur le renforcement du commerce intra-africain, l'avenir du financement du commerce en Afrique, les défis et les solutions possibles, les leçons partagées tirées d'autres marchés, et la façon dont les banques locales et les petites et moyennes entreprises peuvent créer une formule gagnante pour accéder au financement du commerce, tout en décrivant le rôle des banques régionales de développement dans l'appui au financement du commerce.

Première institution multilatérale de financement dédiée au développement de l'Afrique, le groupe de la BAD dispose de trois entités distinctes, à savoir la BAD, le Fonds africain de développement et le Fonds spécial du Nigeria. La BAD est représentée dans vingt-neuf pays africains et possède un bureau extérieur au Japon et contribue au développement économique et au progrès social de ses cinquante-trois États membres régionaux.

Gypsie Oïssa Tambwe

NÉCROLOGIE



Les Dépêches de Brazzaville édition de Kinshasa ont la douleur d'informer à leurs aimables lecteurs le décès inopiné de la vendeuse Marie-Pierre Matondo Makengi dans la matinée du lundi 3 juin. La levée de corps est fixée pour le vendredi 7 juin, tandis que l'enterrement de la regrettée est prévu pour le lundi 8 juin. En attendant, une veillée mortuaire se tient sur l'avenue Musualu n°9 dans la commune de Lemba, quartier Salongo. Sincères condoléances à la famille biologique de la disparue et à tous ses proches. Que son âme repose en paix.

CONTRÔLE PARLEMENTAIRE

La motion de défiance contre Martin Kabwelulu bloquée

Plus de deux semaines se sont écoulées sans que la motion de défiance de Germain Kambinga contre le ministre des Mines ne soit soumise à l'examen de la plénière de l'Assemblée nationale.

Depuis qu'il a pris les rennes de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku a maille à partir avec les députés de l'opposition qui n'apprécient guère sa manière de diriger l'institution. Kabiliste avéré, ce membre de la majorité parlementaire serait, d'après ses détracteurs, au service de sa famille politique dont il protégerait les intérêts. Tout ce qui va à l'encontre desdits intérêts est étouffé dans l'œuf à l'image des motions de défiance et autres interpellations dont sont l'objet certains ministres issus de la majorité. C'est notamment le cas du ministre des Mines, Martin Kabwelulu, qui est depuis le 13 mai, sous le coup d'une motion de défiance initiée par le député MLC, Germain Kambinga. Le bureau de la chambre basse déjà saisi en bonne et due forme tarde à convoquer jusqu'à ce jour la plénière devant statuer sur cette matière. Alors que la journée de mercredi est généralement consacrée aux contrôles parlementaires, cette motion n'a jamais été inscrite à l'ordre du jour des travaux au grand dam de son initiateur qui y voit



Martin Kabwelulu

une manœuvre dilatoire visant l'ajournement pure et simple du dossier. Nonobstant toutes les justifications du bureau de l'Assemblée nationale, l'opposition parlementaire reste convaincue que le président Aubin Minaku subirait des pressions pour étouffer cette initiative parlementaire eu égard à la sensibilité des questions abordées dans la motion. Une façon, dit-on, d'éviter tout débat au sujet de la suspension de la RDC par le conseil d'administration de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (Itie) suite au détournement de 88 millions de dollars des recettes minières de l'exercice 2010. Le ministre des Mines, Martin Kabwelulu, qui a eu à gérer ce dossier

est très attendu sur ce dossier qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive. Au-delà, l'interpellateur cherche à obtenir des éclaircissements sur la politique minière du pays, mais aussi sur la justesse de certains conclus en toute opacité, sans que l'opinion nationale n'en connaisse le sous-bassement. Pour Clément Nkanku, porte-parole du groupe parlementaire MLC, cette stratégie d'obstruction du bureau empêche aux députés de l'opposition d'exercer leurs prérogatives en matière de contrôle parlementaire.

À quelques encablures de la fin de cette session ordinaire, il craint que cette motion ne soit jamais débattue. Germain Kambinga lui-même s'est montré très réservé sur le sujet affirmant se garder de polémiquer sur une question déjà confiée à la compétence du bureau de l'Assemblée nationale. Entre-temps, l'impatience commence déjà à gagner ses collègues qui ont adhéré à son initiative et qui ont apposé leurs signatures au bas de sa motion transmise au bureau. Certains le soupçonnent même d'avoir des accointances avec le concerné pour obtenir la surséance de cette motion dont l'examen en plénière risque de faire tâche d'huile.

Alain Diasso

DÉVELOPPEMENT

L'émergence en moins de deux décennies de croissance forte

Le pari paraît hors de portée pour la RDC mais son premier ministre, Augustin Matata Ponyo, a profité du cadre offert par le Forum international de Kinshasa le 6 juin au Grand Hôtel Kinshasa pour réaffirmer toute sa confiance en la capacité du pays d'atteindre ses échéances de développement dont l'étape intermédiaire marqué par un taux de croissance à deux chiffres dès 2015, l'émergence en 2030 et le niveau élevé de puissance en 2050.

« Tout est possible », a-t-il martelé devant la crème politique et économique, les experts venant des quatre coins du pays et les corps diplomatiques accrédités réunis tous à l'occasion du forum axé sur la croissance économique et la gouvernance. « La rencontre d'aujourd'hui doit être inscrite en lettres d'or dans l'histoire économique et sociale de notre pays. Pour la première fois depuis une vingtaine d'années, le gouvernement réunit les spécialistes de haut niveau sur le plan international et national pour parler des questions de développement et de gouvernance. Cette conférence marque aussi le début d'une série de rencontres exceptionnelles qui se tiendront désormais annuellement ». L'option arrêtée de tenir

des rencontres annuelles de haut niveau permet de faire le point sur la situation économique et sociale du pays jusqu'à son émergence. Déjà, pour la première édition, elle devrait être axée sur l'exploitation harmonieuse des ressources naturelles pour un développement futur accéléré et durable.

Devant les parlementaires conviés et plusieurs membres du gouvernement dont Célestin Vunabandi du Plan et Patrice Kitebi des Finances, Matata ponyo a exprimé ses attentes à l'issue des réflexions en cours. « Au-delà des réflexions théoriques, vous devez nous dire concrètement ce qui doit être fait pour atteindre les taux à deux chiffres après les efforts du gouvernement pour stabiliser le cadre macroéconomique. Pas en 2015, comme le projette le Fonds monétaire international, et pourquoi pas en 2014 ». Le chef de l'exécutif a jugé sans fondement la théorie d'une « malédiction des ressources naturelles » pour justifier le contraste entre le potentiel minier congolais et l'extrême pauvreté de la population. La production du cuivre est bien passée de moins de 20 000 tonnes, en 2001, à plus de 600 000 tonnes, et celle du cobalt de 4 000 tonnes à 120 000 tonnes, a-t-il fait remarquer. D'où sa conclusion

sans appel : « Les questions de développement sont plutôt des questions de gouvernance et de leadership ». Les assises devront permettre au gouvernement de monter un plan stratégique prioritaire pour faire face aux chocs exogènes, mettre sur pied une politique de croissance soutenue à long terme et être plus efficace dans la lutte contre la pauvreté. Sur ce dernier point, le directeur des opérations de la Banque mondiale (BM), Eustache Ouayoro, a réaffirmé l'intention de son institution d'accompagner les efforts du gouvernement congolais. « La BM et les partenaires au développement sont engagés à soutenir la RDC dans sa quête de l'émergence. La nouvelle stratégie d'assistance en faveur de la RDC est financée à hauteur de 1,260 milliard. Ce montant reste différent de l'enveloppe d'un milliard de dollars annoncé par le président Jim Kim ». Il reste convaincu de la nécessité de s'attaquer à plusieurs thématiques dont le renforcement de l'administration publique et la bonne gouvernance, la compétitivité du secteur privé, l'accès aux services de base et la stabilisation de l'est du pays sans oublier le genre et les changements climatiques.

Laurent Essolomwa

IMMIGRATION

Près de cinquante-trois mille Congolais expulsés d'Angola en trois semaines

L'ONG internationale Médecins du monde dénonce ces opérations qui sont souvent menées dans des conditions violentes.

Dans un communiqué relayé par radiokapi.net, l'ONG internationale Médecins du monde s'est inquiétée de l'afflux massif des Congolais expulsés d'Angola, dans des conditions souvent violentes. La source a noté qu'en trois semaines seulement, cinquante deux mille trois cent et une personnes ont traversé la frontière angolaise au niveau de Kamonia, dans le Kasai occidental.

Des cas de violences sexuelles

Selon la radio onusienne, le représentant de Médecins du monde et responsable de plaidoyer pour la Belgique, Jean Lavallée, a également signalé, dans



Des réfugiés montant à bord d'un camion du HCR

le communiqué précité, des cas de violences sexuelles parmi les refoulés. Il a aussi déploré que les services angolais mettent d'abord ces citoyens congolais « en prison avant de les retourner vers la RDC ». « Il y a des refoulés qui traversent la frontière et ça se passe dans des conditions assez lamentables. Les gens sont violentés, il

y a souvent des femmes qui sont violées », a-t-il appuyé. Devant ces faits répréhensibles, Médecins du monde a appelé les autorités angolaises à respecter leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme.

Mobilisation humanitaire

Selon plusieurs sources concor-

dantes, ces expulsés d'Angola retournent sur le territoire congolais souvent les mains vides. Tous leurs biens sont confisqués soit par les militaires et policiers angolais soit par les services qui gèrent ces opérations d'expulsion. Les inquiétudes de Médecins du monde se fondent sur l'afflux de ces expulsés dans cette localité congolaise proche de la frontière angolaise ainsi que sur l'insuffisance de prise en charge. « La situation qui nous inquiète particulièrement à ce point-ci, c'est qu'il y a eu plus de cinquante mille personnes qui ont traversé comme ça, d'un coup », a indiqué Jean Lavallée, notant que son ONG est la seule structure médicale sur place à Kamonia, qui devra s'occuper de tous ces expulsés. Ces réalités l'ont poussé à lancer un ap-

pel à la mobilisation de la communauté humanitaire. « On n'a pas les ressources nécessaires pour nourrir ces gens. Médecins du Monde demande à la communauté des ONG, qui sont présentement au Congo, de venir prêter main forte à ces gens là parce qu'il y a toutes sortes de problèmes qui sont soulevés », a-t-il dit.

On rappelle que des cas des violences multiformes sont signalés à chaque vague d'expulsion des Congolais d'Angola. Plusieurs voix s'élèvent également pour dénoncer ces faits et demander à l'Angola de respecter les usages en la matière. Mais ces appels sont restés sans échos et l'Angola continue, sans désespérer, à chasser des Congolais dans des conditions à décrier.

Lucien Dianzenza

FORCE NEUTRE INTERNATIONALE

Un investissement pour rien !

La Cirgl a accepté de restituer à la RDC les 20 millions de dollars mis à sa disposition pour le déploiement de la force neutre dont une grande partie a été utilisée dans les réunions sécuritaires communes et les actions préalables.

De l'argent gaspillé ! En tout cas de nombreux Congolais sont tentés d'émettre cette conclusion eu égard au feuilleton de la force neutre internationale pour laquelle la RDC s'est investie financièrement en guise de contribution à sa matérialisation. Près de 20 millions de dollars ont, en effet, été sortis du Trésor pour renflouer les caisses de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl) qui devrait assurer le déploiement de cette force. Cette dernière a été la résultante des concertations à l'échelle régionale entrepris par les onze pays de la Cirgl qui ont convenu à Addis-Abeba, en mi-juillet, de mettre en place cette force neutre censée pacifier l'est de la RDC. Depuis que le concept a été lancé, beaucoup d'eau a coulé sous le pont, avec à la clé les réticences de certains États membres à envoyer leurs troupes dans ce corps expéditionnaire. Le projet a finalement pris une nouvelle forme à l'issue de divers échanges diplomatiques jusqu'à l'adoption, le 28 mars dernier, de la résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies créant la Brigade d'intervention de la Monusco. Rangée dans le placard, la force neutre internationale a donc été sacrifiée, sans voir le jour, au profit de la Brigade d'intervention spéciale devant évoluer sous la coupe d'une Monusco renforcée dans son mandat. La mise en place de la nouvelle brigade en gestation étant financée entièrement par les Nations unies, la RDC était donc en droit de réclamer la restitution de ses 20 millions de dollars remis à la Cirgl. Aux dernières nouvelles, il appert que cette structure régionale est disposée à restituer à la RDC cette importante somme d'argent dont une grande partie aurait déjà été utilisée, à en croire Ntumba Luaba, secrétaire exécutif de la Cirgl. « Sur ces 20 millions, 500.000 dollars ont été utilisés dans les études et les actions préalables au déploiement au niveau de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (Sadc), 20.000 dollars ont été utilisés dans des réunions sécuritaires communes Cirgl-Sadc », a tenté d'expliquer Ntumba Luaba cité par radio Okapi.

D'après ce cadre de la Cirgl, l'argent affecté à son organisation a été bien géré et il existe une traçabilité pour confirmer la transparence qui aura entouré la gestion desdits fonds. « L'argent a été remis par voie bancaire, il sera aussi restitué par voie bancaire mais avec une correspondance appropriée parce que c'est de l'argent qui est entré dans un fonds régional », a précisé Ntumba Luaba. À tout prendre, le processus de restitution de l'argent versé à la Cirgl, du moins ce qu'il en reste, est déjà enclenché. L'on croit savoir qu'il sera réaffecté dans des besoins prioritaires du pays afin que le peuple congolais y trouve réellement son compte.

Alain Diasso

CIRCULATION ROUTIÈRE

Un partenariat public-privé pour le contrôle technique automobile obligatoire

L'accord met ensemble le gouvernement provincial de Kinshasa, la Société nationale d'assurances (Sonas), la Direction générale des impôts (DGI), l'Institut national de préparation professionnelle (INPP) et les organismes de contrôle technique des véhicules.

La ville-province de Kinshasa vient de conclure, dans un partenariat public-privé, un protocole d'accord portant modalités et collaboration relatives au contrôle technique automobile obligatoire. Cette entente a été signée, le 4 juin, dans la salle des réunions Samuel Kitoko de l'Hôtel de ville de Kinshasa, en présence du gouverneur André Kimbuta Yango.

Tous les partenaires ont convenu de la subordination de la délivrance de la plaque d'immatriculation, de la police d'assurance, des autorisations de transport des personnes ou de biens ainsi que du paiement de l'impôt sur les véhicules et de la taxe spéciale de circulation routière, à l'opération de contrôle technique automobile. Ils se sont, à cet effet, entendus d'instituer un guichet unique dans les quatre districts de la ville province de Kinshasa pour faciliter les transactions et ont décidé qu'aucune institution ci-haut citée ne pourra fonctionner sans le concours des autres. Le guichet unique constitue, a-t-on fait savoir, un site opérationnel où seront hébergés les différents intervenants.



La circulation sur le Boulevard du 30 juin

Un réseau solide

Selon les termes de cet accord, aucun véhicule ne peut circuler sur la chaussée sans police d'assurance, alors qu'aucun véhicule ne peut porter une police d'assurance, une plaque minéralogique et une vignette sans, au préalable, passer par le contrôle technique au terme duquel un certificat lui sera délivré.

Un délai de trois mois est, d'ores et déjà, accordé à tout propriétaire de véhicule pour se conformer à cette nouvelle disposition légale. Au cours de cette période, il est prévu une campagne de sensibilisation pour permettre l'information de toutes les couches sociales de Kinshasa. S'appuyant sur des dispositions légales, toutes les parties concernées se sont engagées à lutter

contre l'insécurité routière. Pour y arriver, il est prévu d'éjecter de la circulation tous les véhicules qui ne répondent pas aux normes requises. Ce contrôle technique concernera, dans cette optique, les nouveaux véhicules et ceux déjà en circulation dans la capitale congolaise. Le gouvernement provincial a été représenté par le ministre provincial en charge des Transports, Godard Motemona, la Sonas, par son administrateur délégué par intérim, Carole Agito. La DGI l'a été par son directeur général, Dieudonné Lokadi, l'INPP, par le directeur général Maurice Tshikuya, la Société congolaise de contrôle technique, par Mme Chantal Adjovi et, le Centre Trinity 3 Sprl par son directeur général, Nizy Metinambala.

L.D.

À LOUER
RESTAURANT -
TERASSE ÉQUIPÉE
Prix très intéressant,
Pour tout contact appelez :
M. HUSSEIN
au 06 830 41 41.

APPEL D'OFFRES

Intitulé du marché : Réhabilitation des postes de transfusion sanguine (PTS) et acquisition du matériel de laboratoire
 Référence :

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), envisage d'attribuer des marchés de réhabilitation des postes de transfusion sanguine et de fourniture pour l'acquisition du matériel de laboratoire (pour le renforcement des postes).

Le dossier d'appel d'offres national peut être consulté à l'adresse suivante : Centre national de transfusion sanguine, Direction générale, Cellule de gestion des marchés publics, BP. 462, Cité Louis Pasteur Brazzaville, Tél. (242) 06 629 91 90 / 06 987 10 27

La date limite de remise des offres est fixée au 28 juin 2013 à 14 h00

Fait à Brazzaville, le
La Directrice Générale
Personne Responsable des Marchés Publics
Dr Amélia BOKILO-DZIA

TOTAL E&P CONGO



Annnonce Total E&P Congo

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Total E&P Congo, en relation avec le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation, soutient un projet qui vise à mettre en place des classes renforcées, à partir de la seconde, au lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par concours (niveau troisième), pour constituer deux classes. Le concours sera organisé à Pointe-Noire en juillet 2013 à partir d'une présélection sur dossier.

Les élèves de 3^e intéressés doivent constituer un dossier de candidature contenant :

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyenne générale de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3^e et de 4^e ;
- Copie de l'acte de naissance ;
- Photos d'identité (2).
- Certificat de nationalité

Les élèves doivent avoir entre 13 et 16 ans au moment de la remise des dossiers.

Le projet s'engage à prendre en charge certains frais : livres scolaires (au programme français), calculatrices scientifiques, frais d'inscriptions aux examens. Le reste des frais occasionnés par la scolarité des élèves sera à la charge des parents d'élèves.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à Direction départementale de l'enseignement primaire et secondaire du département concerné ou au secrétariat du lycée VICTOR AUGAGNEUR de Pointe-Noire.

Le dépôt des dossiers se fera du 2 mai au 10 juin, dernier délai.



EXCELLENCE IN OPERATIONS
make it personal



Senior HR Administrator- Congo

Expro's business is well flow management. Our technologies and specialised services help customers to measure, improve, control and process flow from their wells.

We operate in every major hydrocarbon producing area of the world, employing more than 5,000 people in 50 countries. With our head office in the UK, Expro has regional headquarters in Aberdeen, Accra, Dubai, Houston, Kuala Lumpur and Rio.

We have grown rapidly in recent years to become a market leader in the offshore and sub-sea arena, with a strengthened presence in gas wells and land markets. With our global growth comes an expanding workforce.

It is essential for us to attract, develop and retain the finest talent in a competitive industry. And the challenges are different everywhere we work. That is where you come in.

An experienced and ambitious HR professional, you are ready for a role with strategic focus, a varied remit and the scope to make a lasting impact. You will find it here.

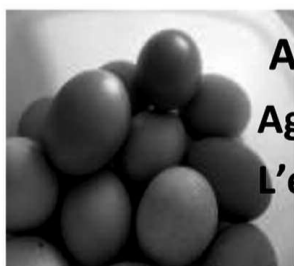
You will be responsible for providing a full range of HR Administrative services to the management and staff in Congo. Providing valuable support to employees and management, you will ensure adherence to group policy, regional procedure and unique national law. Further, you will be expected to drive continuous improvement in HR performance. You will develop country-specific policies - from recruitment to reward and training - and present them to Country and Area Managers for approval. You will then communicate approved policies to employees nationwide, and support in the implementation.

Your diverse responsibilities will include but not limited to manpower and succession planning, recruitment, selection and induction. Qualified to degree level in Human Resources, you should also have proven professional HR work experience. Highly organised and computer literate, with a keen eye for detail, you adhere to exceptional standards of integrity and professionalism. The ability to speak, read and write fluently in both English and French is essential.

For more information and to apply for this role,

Please visit www.exprogroup.com/careers or drop your application to our gate security office at Expro base near la Voirie sur la route de Mpita, Pointe-Noire, République du Congo.

Devenez Producteur d'œufs frais et de poulet de chair !



AGRI.Consult-Congo, leader de la formation, du conseil et de l'assistance Technique en Agriculture et élevage organise un séminaire de formation du 13 au 15 juin 2013 sur **L'élevage des poulets de chair, la production des œufs et la fabrication d'aliments poulet**



Lieu : Hôtel ELAIS/Pointe Noire **Réservation : 050590707 / 068944999**

E-mail : agri_consult@yahoo.fr

NB : Nombre de place limité !

FOOTBALL

Étoile du Congo renforce son effectif

Deux joueurs en provenance du Daring Club Motema Pembe (DCMP) ont débuté les entraînements le 5 juin après leur présentation officielle au public stellien.

Rinho Inasawa et Niule Ngandu, respectivement avant-centre et milieu offensif, feront désormais carrière dans les rangs de l'Étoile du Congo. Ces nouvelles recrues apporteront, sans nul doute, un nouveau souffle dont l'équipe a besoin, pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés, notamment renouer avec les titres lors de l'édition 2013 de la Coupe du Congo. Le tour préliminaire de cette compétition, rappelons-le, se joue déjà. Après les éditions remportées en 1983, 2000, 2002 et 2006, Étoile du Congo envisage de rééditer l'exploit pour l'édition de cette année. « L'Étoile du Congo, dans sa tradition de jouer pour les titres, doit avoir une ossature à la mesure de ses ambitions. C'est pourquoi nous avons diligemment un certain nombre de recrutements qui d'ailleurs vont se poursuivre », a indiqué le

président du collectif des supporters, Ludovic Abia. Les stelliens joueront donc à fond leur chance dans cette compétition pour se consoler du champion-

nat national d'élite 1 qui semble échapper à l'équipe. Après la 13^e journée, en effet, Étoile du Congo est 12^e au classement. Rinho Inasawa et Niule Ngandu seront donc à compter parmi les pièces de l'équipe pour réparer les pannes qu'elle connaît afin de relever la pente au classe-



Des nouvelles recrues à l'entraînement

ment du championnat national et d'entrer de plain-pied dans la Coupe du Congo. Rinho Inasawa, il faut le souligner, n'en est pas à sa première expérience

avec les clubs de Brazzaville puisqu'il avait joué sous les couleurs des Diables noirs lors de la saison 2011-2012. Pour les recrutements, Étoile du Congo ne s'arrêtera pas là d'autant plus que l'arrivée des autres joueurs a été annoncée.

Rominique Nerplat Makaya

MARCHÉ

La création d'une fédération en vue

Le président du Club des marcheurs du Congo a dévoilé, le 4 juin, au ministre des Sports et de l'Éducation physique, son intention de voir son association changer de statut.

Le Club des marcheurs du Congo souhaite marquer ses huit années d'existence par l'organisation, cette année à Ouesso, de la 8^e édition de la marche citoyenne des clubs des marcheurs du Congo. La compétition qui regroupera les pratiquants des douze départements du pays a été programmée pour le 9 juin dans le chef-lieu du département de la Sangha. Elle a été, selon son président, décalée d'une semaine pour des contraintes de calendrier. « Aujourd'hui nous parlons de la huitième édition. C'est pour vous dire que nous existons depuis plus de huit ans. Mais il fallait présenter au ministre des Sports et de l'Éducation physique ce club et lui dire que désormais il peut compter sur nous. À quelques jours de la tenue de la 8^e édition, il était normal que nous venions le lui annoncer de manière officielle », a déclaré Alexandre Honoré Paka.

Léon Alfred Opimbat qui leur a donné l'agrément de l'organisation de la compétition, s'est dit satisfait des progrès réalisés par le Club des marcheurs du Congo. En huit années d'existence, cette discipline est passée de deux clubs (un à Brazzaville et un à Pointe-Noire) à son extension sur tout le pays. Ce qui active la détermination d'Alexandre Honoré Paka de voir son association figurer parmi les fédérations nationales sur lesquelles le ministère de tutelle pourra compter. « La création d'une fédération est l'un des points que nous avons discuté avec le ministre. Nous vous rassurons, les choses se dessinent très bien », a-t-il conclu.

James Golden Éloué

BRIN D'HISTOIRE

Le roi Pelé à Brazzaville

Pelé, Edson Arantes do Nascimento de son vrai nom, est une véritable légende vivante. C'était vrai hier, ça l'est encore aujourd'hui. Pour caricaturer, ou pour donner une idée de son talent, on peut aujourd'hui, toute chose étant égale par ailleurs, penser à Lionel Messi pour risquer une comparaison. Un phénomène.

À l'époque, « voir Pelé et mourir » est le vœu des amateurs de football, sport roi, dont Pelé est le roi indétrônable. Ce vœu du public congolais est exaucé en cette journée du 7 juin 1967 à l'occasion d'une rencontre amicale entre le Santos FC et la sélection nationale congolaise, Congo-Sport. Une rencontre improvisée. Ce match s'est joué un mercredi pour la simple raison que l'étape de Brazzaville n'était pas prévue dans le programme de la tournée du Santos FC. En effet, après son match contre la sélection nationale du Gabon, le dimanche 3 juin, l'équipe brésilienne devait s'opposer, de l'autre côté du fleuve, à celle de la République démocratique du Congo le dimanche suivant, en passant par Brazzaville. Le public n'acceptait pas que Santos FC transita par la capitale congolaise sans y jouer.

Face à la grogne populaire latente, le président Massamba-Débat, malgré ses réticences, céda pour éviter une « vendetta ». C'est ainsi que Boniface Massengo, directeur général des Sports, se rendit à Libreville pour négocier une rencontre en semaine entre Congo-sport et l'équipe de Pelé, lors de son transit à Brazzaville

Sous une pluie battante le match eut lieu au Stade de la Révolution (actuel Stade Massamba-Débat), en présence du chef de l'État, devant soixante mille spectateurs trempés jusqu'aux os. Ils étaient venus de Pointe-Noire, Dolisie et des différents quartiers de Brazzaville. Pour cette rencontre historique, le Congo aligna une équipe composée de : Matsima, Tchicaya, Niangou, Amoyen, Koko, Ongania, Bikouri, Dzabana, Mbono, Foundoux, Foutika (puis Boukaka) ; de son côté Santos FC fit appel à : Claudio (1), Joël (2), Geraldo (3), Lima (4), Zico (5), Orlando (6), Wilson (7), Clodoaldo (8), Toninho (9), Pelé (10), Abel (11), puis Pépé (18). Le numéro entre parenthèses indique le poste auquel joue son porteur (gardien de buts, défenseur, milieu de terrain, ou attaquant) suivant un code en usage pendant de longues années. Depuis quelques

années, il n'y a plus de limite dans la numérotation au football. Le gardien, habituel porteur du numéro 1, n'hésite plus à adopter un autre chiffre, 30 par exemple. Le code a sauté.

Ce match exceptionnel du mercredi 7 juin 1967 fut dirigé par Angaud, Yocka et Nkounkou, parmi les plus brillants arbitres du football congolais. Au final, Santos FC remporta cette confrontation par un score de 3 à 2. Trois buts de Pelé pour l'équipe brésilienne ; un but de Mbono et un autre de Bikouri pour Congo-Sport. Au-delà du résultat, le dribble de Mulélé, célèbre numéro 10 congolais, qui fit tomber le roi Pelé, reste, sans conteste, le souvenir le plus important du public présent à cette époque au Stade de la Révolution. On en parle encore, plus de quarante ans après. Des journalistes brésiliens sont récemment venus à Brazzaville interviewer Mulélé à ce sujet.

Pour la petite histoire, il faut rappeler que Pelé est originaire de la région de Santos. Il connaît une jeunesse difficile à Bauru, un village de l'État de Sao Paulo. Un jour, alors qu'il a onze ans, il est découvert par un footballeur retraité, Waldemir Brito.

Pendant quatre ans, ce dernier l'encadre avant de le présenter aux dirigeants du Santos Football Club. « Ce garçon, leur dit-il, sera le plus grand joueur du monde ». Extraordinaire prémonition. En 1956, lors du premier match professionnel auquel il participe, Santos FC gagne par 7 à 1 dont quatre buts de Pelé.

Au Brésil Edson Arantes do Nascimento est déjà une immense star qui déchaîne les foules, lorsque le monde découvre ce joueur exceptionnel en 1958, en Suède, lors de la Coupe du Monde. Il a alors 17 ans, mais est déjà pétri de talent. Démarrages fulgurants et inattendus, dribbles déroutants, tirs violents et précis, détente féline, extraordinaire vision du jeu, telle est la panoplie de ce joueur hors norme. Sous sa férule le Brésil remporte trois fois la Coupe du Monde et s'empare définitivement de la coupe Jules Rimet, premier trophée mis en jeu par la Fifa, dans le cadre de la Coupe du Monde de football.

Les Eusebio, Maradona, Zidane et autres néo-prodiges passeront. Pelé demeurera le roi. Irremplaçable.

Mfumu